



## La lettre d'information de la vie communale Juillet 2021 N°72



### Éditorial : Des vacances bien méritées

Depuis la sortie des restrictions sanitaires, nous retrouvons petit à petit quelques unes de nos habitudes. Il nous est à présent à nouveau possible de nous déplacer plus librement. Les restaurants, les cinémas, les piscines et autres infrastructures sportives ont ainsi pu rouvrir leurs portes, et les moments sportifs, associatifs et culturels peuvent à nouveau se tenir, ceci à notre grande joie à tous. Néanmoins, il faut rester vigilant car tout peut changer du jour au lendemain! Et il est impérieux de continuer à respecter les gestes barrières, poursuivre la vaccination afin de prendre de court ce satané virus.

Il y a un an déjà, après le 1er confinement, le nouveau conseil municipal s'installait et une équipe renouvelée prenait ses fonctions. Malgré la crise sanitaire inédite et omniprésente, nous avons toujours été au rendez-vous de la proximité, de la gestion et de l'action, conformément aux engagements pris devant vous.

D'ors et déjà, les hydrants de la rue Niederweg devenus obsolètes ont été remplacés par des poteaux d'incendie pour assurer votre protection. Le remplacement d'autres équipements de ce type se poursuivra dans les prochains temps. De même, l'installation des deux réserves incendie de 120 m<sup>3</sup> chacune sera réalisé au courant de la période estivale.

Un plafond acoustique va être mis en place dans la salle de classe du rez-de-chaussée de notre école durant les vacances, ce qui rendra l'ambiance moins bruyante et plus propice au bon déroulement de la vie scolaire. De nouveaux équipements pédagogiques informatiques viendront remplacer les anciens actuellement en service dès la rentrée. En effet, la commune a été éligible au projet « École numérique » lancé par le ministère de l'Éducation Nationale et bénéficie d'une subvention de 70% du montant des dépenses engagées, plafonnées à 7 000 € d'achats.

Actuellement, le conseil municipal étudie la réalisation de l'aire de jeux pour nos jeunes. Une consultation auprès des entreprises spécialisées dans ce domaine est en cours. Dès l'automne, le conseil municipal se positionnera sur l'attribution des marchés. Par ailleurs, l'ancienne maison forestière du Weissenberg va être mise en vente dans les prochains jours. La première tranche des travaux d'assainissement devant relier notre village à une station d'épuration se profile également à l'horizon.

Malgré une météo maussade, le mois de juillet annonce la période des vacances, avec un calendrier quelque peu bousculé dans l'organisation des événements qui tentent de reprendre, mais toujours avec leurs lots d'incertitudes quant à la possibilité qu'ils puissent bien avoir lieu. Ainsi quelques manifestations devraient tout de même voir le jour cet été, en premier lieu la traditionnelle cérémonie du 14 Juillet, avec la remise des prix aux lauréats des examens et concours, suivie du marché aux puces le 25 juillet.

En espérant avoir le bonheur de vous y rencontrer tous, je vous souhaite un bel été.

Votre Maire,  
Guy ERNST

# Informations pratiques

## ➤ Horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie.

Le secrétariat de la mairie est ouvert au public lundi, mercredi et vendredi de 8 heures 30 à 12 heures et de 13 heures à 16 heures 30. Un message peut être laissé au 03.88.50.00.13, par mail ([mairie@heiligenberg.fr](mailto:mairie@heiligenberg.fr)) ou par courrier à déposer dans la boîte aux lettres située au portail rue du Château. Il sera traité dès réouverture du secrétariat au public. Du fait des conditions de pandémie, un guichet provisoire a été mis en place à la fenêtre de la cour.



## ➤ Horaires d'ouverture de l'agence postale communale.

Les horaires d'ouverture sont les suivants : lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 13h 30 à 16h – mercredi : de 9 heures à 11 heures - samedi : de 8 heures à 10 heures.

## ➤ Accueil périscolaire.

 Le périscolaire de Heiligenberg garde les enfants aux horaires suivants : **lundi, mardi, jeudi et vendredi : le matin de 7h à 8h, à midi de 11h 30 à 13h 30 , avec fourniture de repas, et le soir de 16h à 18h 30** . Il est fermé pendant les vacances scolaires. Rappelons que, pour pouvoir être accueilli, chaque enfant doit être inscrit au préalable et les réservations doivent avoir été faites la semaine précédente (renseignements à la mairie ou sur [www.heiligenberg.fr](http://www.heiligenberg.fr))

Accueil  
Périscolaire

## ➤ Ouverture de la déchetterie végétale.

La déchetterie pour les végétaux est actuellement ouverte le samedi matin uniquement. Les horaires sont de 10h à 12h et seuls les habitants de Heiligenberg peuvent y déposer leurs déchets ligneux (tonte et taille) à l'exception de tout autre déchet qui doit être transporté dans un des centres de collecte du Select'om. A cause des mesures de distanciation, seuls trois véhicules à la fois peuvent stationner dans l'espace de la déchetterie. Nous remercions ici tous les usagers qui, unanimement, respectent ces dispositions et permettent ainsi à tous de continuer à bénéficier de ce service.



## ➤ Service communal d'alerte et d'information



Nous rappelons aux Habitants de HEILIGENBERG que, dans la mesure du possible, nous essayons de les informer de toutes perturbations qui pourraient advenir dans leur quotidien (route barrée, coupures d'eau, etc). Pour cela, la commune peut distribuer des flyers, mettre des annonces sur notre site internet et notre page Facebook, ou envoyer des mails ou des SMS selon l'urgence de l'information. Pour cette dernière option, il est nécessaire pour les personnes intéressées de s'inscrire sur notre site (page d'accueil – encart « actualités).

De même, des alertes météorologiques diffusées par la météorologie nationale invitent la population à prendre ses précautions en prévision des risques liés aux conditions climatiques. Ces alertes de niveau orange ou rouge, lorsqu'elles concernent directement notre commune, sont annoncées par la sirène installée sur le toit de l'école communale. La nature de ce risque est alors affiché en mairie dans le panneau d'affichage extérieur où nous vous invitons à en prendre

connaissance. Ces alertes peuvent aussi vous être communiquées par SMS à partir du service d'alerte communale .

## ➤ Applications utiles pour les vacances :

Pour tous ceux qui auront la chance de partir en vacances, nous vous rappelons l'existence de deux applications dont nous vous avons déjà parlé dans notre dernier numéro : l'application « TousAntiCovid » et l'application « PanneauPocket » de la gendarmerie de MOLSHEIM. Cette dernière couvre notamment l'opération « Tranquilité Vacances »

La Gendarmerie de Molsheim vous informe et vous alerte avec PanneauPocket

- 1 Téléchargez l'application PanneauPocket
- 2 Recherchez la Gendarmerie de Molsheim (67120)
- 3 Cliquez sur le cœur pour l'ajouter à vos favoris

100% GRATUIT | 100% ANONYME | 0% PUBLICITÉ

Disponible aussi sur votre ordinateur [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)

Aidez nous à lutter contre l'épidémie

Ici j'active mon application TousAntiCovid

DISPONIBLE SUR Google Play

Téléchargez dans l'App Store

#TousAntiCovid

Pour télécharger l'application, scanner ce QR code avec votre téléphone

[www.gouvernement.fr/info-coronavirus/tousanticovid](http://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/tousanticovid)

# Vie civique



Nous nous permettons dans cette rubrique de faire un petit rappel à nos concitoyens de quelques mesures de précautions ainsi que de quelques règles de bien-vivre en société qui, si elles sont appliquées par tout un chacun, devrait nous permettre de pouvoir pleinement apprécier les plaisirs de la période estivale.

## ➤ En cas de canicule.

Pensez à vous prémunir du soleil, à vous hydrater le plus possible (de l'eau, et non de l'alcool!), à vous rafraîchir, à rester à l'ombre et à éviter toutes activités intenses. Pensez aussi à prendre des nouvelles de vos proches et de vos voisins.

Les fortes chaleurs peuvent causer maux de tête, crampes et nausées.

Rappelons qu'il existe en mairie un registre des personnes à risques dans lequel les personnes âgées peuvent s'inscrire.



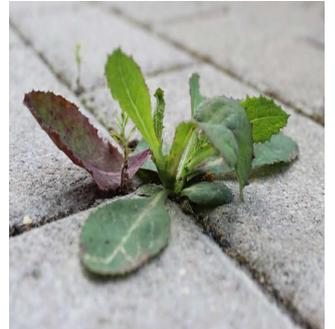


### ➤ Attention également aux feux.

Très vite avec les fortes chaleurs, la végétation se dessèche et devient facilement inflammable. Attention donc à un barbecue mal maîtrisé qui peut provoquer des dégâts par le feu. Rappelons aussi que les feux en forêt et le brûlage des déchets à l'air libre sont formellement interdits.

### ➤ Désherbage des trottoirs et des abords des propriétés.

Nous rappelons que chaque riverain est tenu de balayer et de désherber la rue tout au long de l'emprise de sa propriété. Cette obligation concerne aussi l'élagage des arbres ou arbustes qui débordent sur la voie publique. **Un arrêté municipal daté du 26 mars 2021 et réglementant cette pratique a été publié dans le dernier bulletin communal. Il est également consultable sur notre site internet. Nous vous prions de bien vouloir le respecter.**



### ➤ Stationnement des conteneurs d'ordures ménagères.



Il a été constaté à plusieurs endroits du village, la présence continue de poubelles laissées sur le trottoirs par certains habitants. Cette présence peut gêner la circulation des piétons lorsque la poubelle est laissée sur le trottoirs, voir la circulation des véhicules lorsque le conteneur à ordures ménagères est abandonné sur la route. Il nous semble donc opportun de rappeler que *« sur l'ensemble du village, les habitants devront sortir leur poubelle à partir de 18h la veille du jour de ramassage. Tous les conteneurs devront par ailleurs être enlevés de la voirie publique dans les meilleurs délais après la collecte, au plus tard le jours de la collecte, à 20h »* (article 4 de l'arrêté municipal du 4 juillet 2016).

Nous vous signalons également pour information que *« la durée de présence excessive d'un conteneur sur la voie publique est assimilée à un abandon de déchets sur la voie publique est passible d'une amende »* (article 6 de l'arrêté municipal du 4 juillet 2016).

### ➤ Utilisation des tondeuses et autres manifestations bruyantes.

Nous rappelons les termes de l'article 4 de l'arrêté municipal du 2 mai 2016 relatif à la lutte contre le bruit du voisinage: *«Les activités de loisirs exercées par des particuliers à l'aide d'outils, appareils ou instruments tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques ne devront pas porter atteinte à la tranquillité du voisinage, par la durée, la répétition ou l'intensité du bruit occasionné et ne pourront être pratiquées que les jours ou horaires*



# BRUITS de voisinage

## Tous responsables Tous concernés

*suivants: du lundi au vendredi inclus de 7h à 12h et de 13h à 19h, le samedi de 7h à 12h et de 13h à 18h, le dimanche et jour férié de 10h à 11h.»*

Cet arrêté respecte les moments où chacun aspire au calme, notamment pendant le repas de midi, les soirées, ou le dimanche après-midi. Il dégage aussi suffisamment de plages horaires pour laisser à chacun la possibilité d'entretenir sa propriété.

Par ailleurs, les autres manifestations bruyantes, telles que l'écoute de musique à un volume manifestement exagéré, et à des heures indues, peuvent tomber sous le coup de la Loi.

Pour prendre connaissance de l'arrêté complet, rendez-vous sur le site internet de la commune ([www.heiligenberg.fr](http://www.heiligenberg.fr)).

**Nous tenons à remercier toutes les personnes qui respectent la réglementation précitée relative à l'entretien des abords des propriétés, du brûlage des déchets végétaux, du stationnement des conteneurs d'ordures ménagères, et de l'utilisation des tondeuses et autres engins bruyants.**

**Malgré nos nombreux rappels, dans les différents bulletins communaux, de fréquents manquements sont malheureusement toujours encore constatés. Nous en appelons donc au civisme de l'ensemble de la population et comptons sur votre aide pour mettre en application toutes ces mesures qui visent à améliorer le bien-vivre ensemble.**

# La page communale

## ➤ Cérémonie du 8 mai 2021.



Samedi 8 mai à 11H, mesures sanitaires obligent, seules quelques personnes se sont rassemblées au monument aux morts de HEILIGENBERG pour se souvenir. Il y avait là M. le Maire, bien entendu, ainsi que quelques personnalités du village (élus, chef de corps des Sapeurs-Pompiers, officiers militaires), ainsi que 3 jeunes élèves de l'école primaire, volontaires pour lire le message de Mme la ministre déléguée aux Anciens Combattants. Bref, tout ce petit monde était à peine plus nombreux que les doigts d'une main.

Si l'année dernière la cérémonie du 8 Mai en comité très restreint pouvait avoir un certain attrait dû à la curiosité d'une situation inédite, cette seconde édition, toujours aussi peu fréquentée pour cause de précautions sanitaires, ne laissait qu'un goût amer dans la bouche des participants : même le soleil éclatant qui s'était invité ne pouvait remplacer le public absent. M. le Maire l'a d'ailleurs souligné à la fin de son discours, espérant pouvoir, lors d'une prochaine commémoration, pouvoir partager à nouveau ces instants avec nos concitoyens, autour notamment du traditionnel Verre de l'Amitié.

Aussi, comme ces Français évoqués par le Maire de HEILIGENBERG lors de cette cérémonie, qui ont trouvé la force de patienter durant quatre ans sous le joug nazi, et pour certains, trouvé le courage

de résister constamment, nous devons encore nous-même, dans une moindre mesure, prendre notre mal en patience et résister à l'envie de se relâcher, pour que le plus vite possible, nous puissions à nouveau tous commémorer nos héros d'hier comme ils le méritent.

### ➤ **Cérémonie du 14 juillet 2021.**

Avec la mise en place progressive du déconfinement, il est à nouveau possible d'organiser une cérémonie à l'occasion de la Fête Nationale du 14 Juillet. Celle-ci aura lieu le mercredi 14 juillet à 10 heures 30.

Au programme:

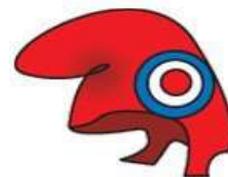
10 heures 30: Dépôt de gerbe au Monument aux Morts, avec la participation de la Section Still-Heiligenberg des Sapeurs-Pompiers, des Anciens Combattants et des associations locales.

- A l'issue de la cérémonie : Remise des récompenses aux jeunes diplômés du village et aux lauréats des concours ;
- Verre de l'amitié.

Toute la population est cordialement invitée à participer à cette cérémonie commémorative.

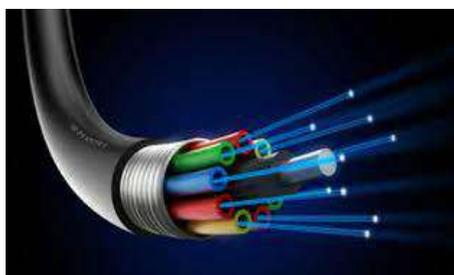
Le Maire Guy ERNST et les membres du Conseil Municipal invitent également les enfants et les jeunes du village à participer aux cérémonies de la Fête Nationale. En ce jour, les collégiens, lycéens et étudiants ayant réussi leurs examens seront mis à l'honneur. A cet effet, la municipalité leur remettra un cadeau. Dans le respect de la tradition, les enfants des écoles qui seront présents à la cérémonie recevront le traditionnel chocolat de la Commune.

Nous lançons un appel à signalement des jeunes diplômés concernés : qu'eux-mêmes ou leurs parents se signalent dès qu'ils auront confirmation de l'obtention de leur diplôme à la Mairie par téléphone au 03.88.50.00.13 avant le 13 juillet à 16H30, ou par un courrier déposé dans la boîte aux lettres, ou par courriel à l'adresse de la mairie ([mairie@heiligenberg.fr](mailto:mairie@heiligenberg.fr)). Veuillez confirmer par la même occasion votre présence à cette cérémonie.



### ➤ **Information sur la fibre optique.**

La fibre est arrivée à Heiligenberg et 122 prises sont d'ores et déjà raccordées en FTTH (soit 38% des logements). A titre de comparaison, le NRO de Lutzelhouse qui couvre notre zone compte 25% de logements déjà raccordés.



La partie du réseau d' Heiligenberg vallée sera en service prochainement et le tirage des câbles continue vers Mollkirch.

Si vous êtes raccordés en fibre, vous avez certainement multiplié votre vitesse de connexion par 2 voir 100 selon les cas. Votre connexion est effective et vous en profitez pleinement.

Mais que faire si vous n'atteignez pas les débit attendus ?

- d'abord vérifier les conditions contractuelles de votre abonnement avec votre Fournisseur d'accès Internet (FAI) qui indique un débit minimal
- vérifier ensuite votre installation qui peut brider la vitesse de votre réseau après la box:

- La catégorie des câbles Ethernet qui relie votre box à vos appareils: les câbles CAT5e ou CAT6 n'assurent pas le même débit.
- La norme WIFI qui connecte vos équipements: wifi a/b/g/n/ac/ah assure des débits variables
- Vos modules Courant porteur de ligne CPL peuvent aussi brider le signal, la documentation technique de vos appareil doit indiquer la vitesse de transmission.

Si vos équipements ne sont pas en cause, votre opérateur assure une garantie de service et sera votre unique interlocuteur. C'est aussi votre opérateur qui se charge du rétablissement de la ligne en cas de coupure.

# La page intercommunale

## ➤ Information de l'Office de Tourisme intercommunal

**L'Office de Tourisme de la Région de Molsheim-Mutzig vous propose un été 2021 plein de découvertes !**

### **Inédit et insolite**

#### **Jeudi 22 Juillet et Jeudi 26 Août:**

Et si on dînait au cœur d'un patrimoine !

22/7: : dans les jardins de l'Abbatiale à Altorf

26/8: dans le jardin lapidaire Saint-Florent à Niederhaslach

Une expérience unique, une découverte culturelle et gustative inattendue.

75 €/pers. (visite commentée et animée par des comédiens, apéritif, dîner gastronomique 3 plats, 2 verres de vin, eau, café)



RÉGION DE  
**MOLSHEIM**  
**- MUTZIG**  
Office de tourisme

### **Nos visites commentées**

#### **13 et 23 juillet / 10 et 24 août à 21h**

A la tombée de la nuit : visite commentée de la Chartreuse de Molsheim, son cloître et ses jardins  
Gratuit

#### **7 et 21 Juillet / 4 et 11 Août à 10h**

Molsheim, la médiévale : visite commentée - Gratuit

#### **20 Juillet à 17h**

Visite commentée de Mutzig - - Gratuit

#### **23 Juillet et 13 Août à 18h30**

Dachstein et ses secrets: visite du village puis de la Ferme des Petits Bêtes (escargots) avec dégustation -7 €/pers.

### **Terroir festif**

#### **Vendredi 3 Septembre à partir de 17h à ERGERSHEIM**

Marché nocturne : producteurs, vignerons, artisanat, animations, petite restauration sur place ...

**Inscriptions obligatoires pour les visites commentées et dîners.**

**Renseignements : Office de Tourisme à Molsheim : 03 88 38 11 61**

# La page des travaux

## ➤ Travaux dans les bâtiments communaux.

Le temps passe, pour les êtres comme pour les bâtiments. Et parfois, quelques soins sont nécessaires pour préserver la santé des uns et des autres.

Au printemps, il a été décidé de changer les fenêtres de la mairie. Les anciennes en effet, commençaient à donner des signes de faiblesses, notamment lors de fortes pluies. Leurs remplaçantes offrent désormais une meilleure isolation afin de lutter à la fois contre les infiltrations et contre la déperdition de chaleur.



L'école a également bénéficié de soins attentifs. C'est ainsi que la porte d'entrée a été remplacée. L'ancienne, d'un certain âge et même d'un âge certain, manquait de grincer lors de son ouverture, quant elle ne présentait pas quelques difficultés pour s'ouvrir.



La nouvelle porte est donc d'un maniement plus aisée. Elle bénéficie également d'une serrure rendant son effraction plus difficile. « Malheureusement », contrairement à l'ancienne, elle diminue fortement les risques de rester bloquée et de priver ainsi les enfants d'une journée d'école.

## ➤ Mise en place d'un hôtel à insectes.

Le dérèglement climatique et autres perturbations liées à l'activité humaine bouleverse l'écosystème. Si on parle volontiers de la disparition d'animaux emblématiques, tels les fauves ou autres éléphants, on parle moins d'animaux plus petits : les insectes. Certes, il se trouvera peu de monde pour s'émouvoir de la diminution du nombre de moustiques ou de mouches (il y en a de toute façon toujours trop qui bourdonnent à nos oreilles à l'heure de la sieste), mais il faut reconnaître que la diminution des insectes peut avoir de graves conséquences, notamment en ce qui concerne la pollinisation de nombreuses espèces végétales.

Aussi, les petits lits faisant les grandes rivières, la commune, en collaboration avec les élèves de l'école primaire qui en avaient le projet, a mis en place un hôtel à insectes situé à proximité du monument aux morts qui, nous l'espérons, servira de refuge aux insectes auxiliaires (abeilles, coccinelles, araignées), particulièrement utiles pour la nature car ils servent de pollinisateurs et combattent les autres insectes nuisibles. Voilà pourquoi ce genre d'infrastructure est particulièrement indiquée dans les jardins, les potagers et autres vergers, pour remplacer à terme les pesticides et autres produits chimiques.

## ➤ Fleurissement

Comme il n'est tout de même pas envisageable de laisser faire tout le travail aux insectes, même en les hébergeant dans un hôtel flambant neuf, comme évoqué ci-dessus, les agents communaux ont tout de même mis la main à la pâte pour, à l'arrivée des beaux jours, procéder au fleurissement de notre village afin de lui donner ses couleurs estivales.

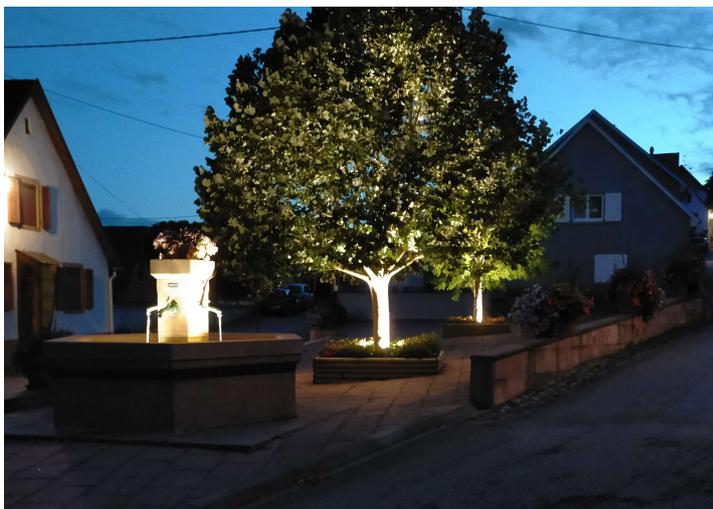


Jardinières, entrées du village, abords de l'église et monument aux morts ont accueilli de nouvelles fleurs qui poussent peu à peu et égayeront les yeux des villageois. De même, les bâtiments communaux et les places publiques arborent de nouvelles parures végétales.

Remercions les adjoints et les employés communaux pour ce travail de longue haleine, qui ne s'arrêtent pas une fois les plantes mises en place. Arrosage, tonte, fauchage, ... tant de soins à apporter pour que continuent de vivre ces agréables touches végétales.

## ➤ Place Hugo WEGMANN.

L'équipe communale a mis dernièrement, en place un éclairage spécifique dans la fontaine afin de donner une autre dimension à la place lorsque la nuit tombe sur notre village. Gageons qu'ainsi, la place Hugo WEGMANN pourra servir de décor agréable pour tous les flâneurs désirant profiter des agréables soirées d'été.



## ➤ Travaux de voirie.

Traditionnellement, l'arrivée des beaux jours et des températures plus élevées sont l'occasion de procéder à des travaux de voirie. Il est en effet souhaitable que les réparations de chaussée se fassent dans de bonnes conditions.

Néanmoins, ce printemps, malgré la pluie, c'est essentiellement la rue Niederweg qui a bénéficié de ces soins. Pendant plusieurs jours, à l'aide de beaucoup d'huile de coude et de matériel de location, de nombreuses imperfections de la route ont ainsi été corrigées. Par ailleurs, seize tonnes d'enrobés ont été utilisées pour réaliser ces réparations.

Bien entendu, d'autres travaux de cet ordre vont se poursuivre dans un proche avenir. De même, plusieurs chemins ruraux ont été remis en état.

## ➤ Point sur la lutte incendie.

La modernisation de la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) se poursuit sur notre commune. C'est ainsi que les anciens hydrants de la rue du Niederweg et un poteau auxiliaire (à hauteur du n° 158B, rue Oberweg) ont été remplacés par des poteaux principaux d'incendie. Conformément à la réglementation, ces nouveaux poteaux sont en mesure de fournir un débit d'eau de 60 m<sup>3</sup> / heure et d'assurer la protection contre l'incendie dans un rayon de 200 mètres.

De même, les citernes souples prévues rue du Château et rue du Montgolfier seront mises en place dans les prochains temps. Leurs emplacements sont déjà aménagés. D'une contenance de 120 m<sup>3</sup> chacune, elles assureront la lutte contre l'incendie en complément des poteaux actuellement en place. En espérant bien sûr ne jamais avoir besoin d'en faire usage.



## ➤ Informations aux habitants : assainissement collectif.



La communauté de Communes de la région de MOLSHEIM-MUTZIG a prévu le déploiement d'un réseau séparatif (eau de pluie et assainissement) sur le territoire de notre commune aux endroits où cela sera réalisable.

Aussi, dans les prochaines années, d'importants travaux verront le jour dans nos rues. La première tranche de travaux au départ de la piste cyclable (coté DINSHEIM) jusqu'à l'intersection de la rue Principale et de la rue de la Batteuse est actuellement en cours d'élaboration. La maîtrise d'œuvre de cette opération a été confié depuis peu de temps à la société COCYCLIQUE. C'est un bureau d'étude spécialisé dans le domaine qui est basé à SOULTZ dans le

Haut-Rhin.

Le projet de la COMCOM consistera dans les grandes lignes d'une part à installer une conduite servant à collecter les eaux usées et d'autre part, à remettre en état le réseau actuel, ou le cas échéant, à poser une deuxième conduite qui servira à collecter les eaux pluviales, dans le cas de figure où le dimensionnement ne serait pas en adéquation avec l'usage. De même, le remplacement de la conduite d'eau potable est également envisagé à certains endroits en fonction de critères d'âge et de dimensions.

Parallèlement à ces travaux, l'enfouissement des réseaux secs (téléphone, fibre, voir électricité) est mis à l'étude par Électricité de Strasbourg Réseau, ROSACE et Orange pour le compte de la commune. Il est à noter également qu'une réunion publique **avec les habitants concernés par les travaux de cette première tranche et les intervenants de ce chantier**, sera organisée lorsque l'état d'avancement du dossier le permettra.

Bien entendu, je n'hésiterais pas à revenir vers vous au fur et à mesure de l'avancée du projet. Dans cette attente, mes services et moi-même se tiennent à votre disposition pour vous renseigner.

# La vie de la paroisse

Le dimanche 9 mai dernier, quatre enfants du village ont fait leur Première Communion dans notre belle église Saint Vincent sous un soleil radieux.



Pendant deux ans, avec l'aide précieuse de Sylvie BLATTNER, les enfants se sont préparés à ce beau moment dans des locaux mis à disposition par la mairie.

Ils ont également pu se retrouver au foyer Saint Michel pour partager des temps forts et festifs avec les autres enfants de la communauté de paroisses Bruche-Hasel (Toussaint, décoration des Rameaux, ...).

Les choristes des autres paroisses étaient au rendez-vous avec enthousiasme pour animer la célébration par leurs chants.

Les enfants ont participé activement par des lectures et processions dans une église magnifiquement décorée et devant une assemblée recueillie.

Les catéchistes remercient chaleureusement le Père Marc d'HOOGHE, le diacre Arsène BUCHHOLZER, le sacristain monsieur LEDRICH, l'enfant de cœur Alessandro, Alexandrine la photographe, Monsieur le Maire et le Conseil Municipal et toutes les personnes ayant contribué à rendre ce moment inoubliable pour nos petits communiant.

## INSCRIPTION A LA PREMIERE COMMUNION POUR TOUS LES ENFANTS NES EN 2013 OU AVANT



« Laissez venir à moi les enfants,  
a dit Jésus ».

Votre enfant est en âge de se préparer à la Première Communion, et c'est peut-être déjà une grande joie pour lui de pouvoir rencontrer dans son cœur Jésus vivant dans l'Eucharistie, sacrement de l'Amour. Ce sera aussi une grande joie pour la communauté chrétienne de voir qu'elle se renouvelle.

Pour inscrire votre enfant né en 2013 (ou avant), MERCI de prendre contact avec la catéchiste Sylvie BLATTNER au 06 62 35 74 54 **AVANT LE 1ER SEPTEMBRE**

## INSCRIPTION A LA PROFESSION DE FOI POUR TOUS LES JEUNES NES EN 2008 OU AVANT



Tous les jeunes désireux de démarrer leur préparation à la profession de foi peuvent d'ores et déjà s'informer et s'inscrire auprès de notre coopératrice Pastorale

Pour inscrire votre jeune né en 2008 (ou avant), MERCI de prendre contact avec la coopératrice pastorale Anne MARTZ au 06 35 34 37 40 **AVANT LE 1ER SEPTEMBRE**

# La vie de l'école

## Sortie en forêt :

Après un atelier de land art, les élèves de la classe maternelle CP ont récolté des éléments de la forêt: feuilles, brindilles, cailloux, fleurs... et les ont utilisés pour composer leurs prénoms, ils ont fait une petite chasse aux trésors avant de retourner à l'école.



## Visite en forêt :

Lors d'une de leurs matinées d'école en forêt, les élèves ont accueilli Mme Laporte, Rectrice et M. Geneviève, Directeur Académique, accompagnés de Mme Weibel, Inspectrice de Molsheim. Ils ont pu leur présenter le village, l'école et leur classe, ainsi que leur école en forêt. Ils ont également répondu à leurs questions et leur ont fait vivre un moment d'apprentissage dans cet espace qu'ils connaissent maintenant sur le bout des doigts. Une belle expérience pour petits et grands !



## Animation de la Maison de la Nature Bruche-Piémont :

Le vendredi 30 avril, deux animatrices sont venues faire découvrir les plantes sauvages aux élèves de la classe élémentaire. Ils ont pu cueillir, nettoyer, préparer et déguster ces plantes dans différentes recettes : des beignets d'achillée mille-feuille, une salade de pomme de terre au plantain, des tartines à l'aegopode ou à l'alliaire, ainsi qu'une salade mêlée : lamsane, pissenlits et petites fleurs.



## Un conteur en forêt

Le vendredi 25 juin, un conteur venu de Barr a accompagné les élèves d'élémentaire en forêt afin de leur narrer quelques légendes et autres petites anecdotes. La classe maternelle CP ayant également fait le chemin, il a poursuivi par des récits à leur portée. Petits et grands ont été transportés dans un monde imaginaire et imagé, dans une ambiance magique.



### **Aménagement du jardin dans la cour de l'école :**

Avant de faire les plantations, ils ont d'abord observé les plantes en classe : ils ont senti leur odeur et les grands ont réalisé des dessins d'observation. Ils ont aussi appris à quoi elles peuvent servir : plantes aromatiques pour les salades, tisanes...

Ils ont donc planté du persil, du thym, du romarin, du basilic, de la livèche (pour la soupe), connue sous le nom alsacien : « maggi stock », mais aussi des fleurs qui sentent bon : de la lavande.

sur le thème de la Nature. Ils seront prochainement consultables sur le site Internet de la commune, sous l'onglet « École ».

### **Spectacle de la Compagnie Planète Mômes :**

Mardi 4 mai, la classe de maternelle-CP a assisté au spectacle : « Que d'émotions pour Simon ! C'est l'histoire d'un jeune garçon avec qui les enfants ont partagé les émotions comme la peur, la tristesse la colère et la joie. Cela a permis d'amorcer un travail pour apprendre à mieux connaître et apprivoiser ses émotions.



**A noter : Les élèves ont réalisé plusieurs exposés**

### **Percussions avec un musicien intervenant :**

Les élèves de la classe élémentaire ont pu bénéficier de 5 séances avec un musicien professionnel, percussionniste dans le collectif Oh! en résidence dans la Vallée de la Bruche, et financé par la DRAC. Ils ont pu préparer un paysage sonore créé à partir d'une histoire qu'ils ont écrite. En plus des illustrations sonores, ils ont ponctué leur texte de quelques créations musicales.



## **La vie du périscolaire**

En ces mois de mai et juin, les enfants du périscolaire ont passé beaucoup de temps à préparer des cadeaux pour les offrir à celles et ceux qui méritent bien de temps en temps d'être remercié : leur maman et leur papa !





C'est donc sous la houlette de leur animatrice Maguy qu'ils fabriqué de leurs mains un cadeau à offrir à l'occasion de la fête des mères en mai et de la fête des pères en juin.

Mais la fin de l'année scolaire approchant, c'est l'heure de se dire au revoir et l'occasion de prendre une dernière photo souvenir. Certains ne se quittent que pour les vacances et se retrouveront en septembre. Pour d'autres, c'était la dernier année au périscolaire : parce qu'ils déménagent, ou plus simplement, parce qu'en septembre, ils feront leur rentrée au collège.



# La vie associative

## Et les dates à retenir

Petit à petit, la COVID 19 desserre son étreinte et la vie, peu à peu, reprend la place laissée vacante par l'épidémie.

Nouvelle preuve de ce retour à la normale, après un an d'absence pour cause de pandémie, le traditionnel marché aux puces de HEILIGENBERG, organisé par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers et le Club de Tir Saint-Michel, ouvrira à nouveau ses portes dimanche 25 juillet 2021.

Toute personne souhaitant y tenir un stand pour y vendre ses trouvailles et autres trésors est la bienvenue. Il suffit pour cela de s'inscrire en remplissant le formulaire qui a été distribué dans vos boîtes aux lettres par les membres des associations organisatrices. Vous y trouverez également toutes les informations nécessaires.



Le formulaire est également téléchargeable sur le site de la commune (en bas de la page d'accueil).

**ATTENTION :** Pour cette journée du dimanche 25 juillet, la circulation dans les rues du village sera réglementée par un arrêté municipal qui fera l'objet d'un affichage en mairie. Plusieurs rues seront fermées à la circulation de 5 heures du matin à 18 heures dans la partie du village comprise entre la place de l'église et le Stand de Tir (Batteuse, Champs, Danneck, Montgolfier, Oberweg, ...). La desserte du village se fera en sens unique: montée par le CD 704 et descente par le CC1 (vers Dinsheim).

Si la nécessité de soins vous oblige à recevoir régulièrement un traitement (par exemple, avec la venue fréquente d'une infirmière à domicile), n'hésitez pas à contacter la mairie qui le transmettra aux organisateurs afin qu'ils puissent faciliter la venue des personnels de santé.

Les étals ne sont autorisés que dans les seules rues mentionnées dans l'arrêté. En dehors de ce périmètre, même dans les cours privées, aucune vente au déballage même temporaire ne pourra être effectuée.

Nous remercions les riverains des rues qui seront concernées de prendre leurs dispositions

### Annnonce de l'école de Musique EUTERPE :

« *La musique est la langue des émotions* ». (Emmanuel Kant)

L'école de musique Euterpe vous propose de partager ces émotions en pratiquant le piano, la guitare, la batterie, mais également le chant. Pour les petits, un éveil musical est proposé à partir de 3 ans.



Les cours sont dispensés à Lutzelhouse. Les inscriptions pour l'année scolaire prochaine se feront le samedi 4 septembre au matin, à la Maison de la Musique de Lutzelhouse.

Pour tout renseignement, nous vous invitons à contacter l'école aux coordonnées suivants :

École de musique EUTERPE - 28, rue de la Hoube 67280 URMATT  
Tél : 06 09 49 41 93 / 06 62 09 28 82

« Il faut avoir une musique en soi pour faire danser le monde ». (Friedrich Nietzsche)

## ETAT CIVIL

**Grands Anniversaires:** Nous félicitons pour leur anniversaire

- Mme FETZER Béatrice, qui a fêté ses 90 ans le 4 avril.
- Mme SCHELLER Marie, qui a fêté ses 80 ans le 11 avril
- M. DURNER René, qui a fêté ses 91 ans le 9 mai.

**Encore bravo à tous nos jubilaires.**

**Décès :** Nous déplorons le décès de :

- † M. CLAUSS André , décédé le 10 mai 2021 à STRASBOURG
- † Mme CHAIBI Fatma épouse HOMMIA, décédée le 13 mai 2021 à STRASBOURG
- † M. MABILE Michel, décédé le 20 juin 2021 à SCHIRMECK
- † Mme Christiane DAHLEN épouse PIGEON, décédée le 26 juin à STRASBOURG

**Aux familles en deuil, nous réitérons toutes nos condoléances.**

\*\*\*\*\*



Mairie de Heiligenberg 47 rue Neuve 67190 Heiligenberg Tél. 03.88.50.00.13

Notre adresse E-mail : [mairie@heiligenberg.fr](mailto:mairie@heiligenberg.fr) - Adresse de notre site Internet : [www.heiligenberg.fr](http://www.heiligenberg.fr)  
Heiligenberg fait partie de la **Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig (CCRMM)**:  
[www.cc-molsheim-mutzig.fr](http://www.cc-molsheim-mutzig.fr)

Ce journal a été réalisé par Guy ERNST, Fabien METZLER, Jean-François SCHNEIDER, Émilie BESSON, Véronique KIEFFER, Christian REPIS, Marien DURRENBERGER, FELDMANN Stéphanie, QUIRIN Martine, GUYENOT Angélique, PORCHE Lionel, Christine METZLER, Sébastien PINHEIRO, Sylvie BLATTNER.